

## **AVERTISSEURS DE FUMÉE**

### **EST-CE OBLIGATOIRE D'AVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE ?**

Il est obligatoire d'avoir au moins un avertisseur de fumée fonctionnel dans chaque unité de logement. Celui-ci, selon l'année de construction du bâtiment, peut être alimenté électriquement ou à pile.

### **QUELLES SONT LES OBLIGATIONS DU PROPRIÉTAIRE ?**

- Installer au moins un avertisseur de fumée dans chaque unité de logement.
- Voir au remplacement de la pile ou de l'avertisseur de fumée lorsqu'il est défectueux.
- Informer et remettre toute la documentation nécessaire à ses locataires afin que l'entretien et le bon fonctionnement soient assurés en permanence.

### **QUELLES SONT LES OBLIGATIONS DU LOCATAIRE ?**

- S'assurer du bon fonctionnement de l'avertisseur et, en cas de mauvais fonctionnement, en aviser son propriétaire.

### **COMBIEN D'AVERTISSEURS DE FUMÉE DOIS-JE AVOIR DANS LA MAISON ?**

Il est fortement recommandé d'avoir un avertisseur par étage, incluant le sous-sol. De plus, il est conseillé d'en installer dans les chambres où l'on dort la porte fermée.

### **OÙ DOIS-JE INSTALLER LES AVERTISSEURS DE FUMÉE ?**

Dans les corridors, près des chambres à coucher, en s'assurant qu'aucun obstacle ne limite la circulation de la fumée. Ils doivent être installés au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond. Une installation au plafond est privilégiée.

### **QUEL TYPE D'AVERTISSEUR DE FUMÉE DOIS-JE ACHETER ?**

On doit choisir le type d'avertisseur selon l'endroit où il sera installé. Le plus courant est l'avertisseur de fumée à ionisation. Ce type d'avertisseur convient mieux près des chambres à coucher.

On retrouve également des avertisseurs à cellule photoélectrique. Celui-ci devrait être sélectionné pour un avertisseur devant être installé près de la cuisine, de la salle de bain ou des appareils de chauffage. L'avertisseur à cellule photoélectrique permet de réduire le nombre des alarmes non fondées causées par les vapeurs d'eau ou de cuisson, par exemple.

Dans les constructions neuves, les avertisseurs de fumée de type photoélectrique ou à ionisation doivent être reliés en permanence au système électrique. Certains modèles sont munis d'une pile d'appoint en cas de panne d'électricité. Nous vous recommandons d'acheter ce dernier modèle.

### **COMMENT M'ASSURER QUE J'ACHÈTE UN BON AVERTISSEUR DE FUMÉE ?**

L'avertisseur doit être certifié par Les laboratoires des assureurs du Canada (ULC), un organisme de normalisation reconnu. Le logo ULC indique que l'avertisseur a été fabriqué et vérifié selon les normes de cet organisme. Le logo UL précédé d'un petit « c » certifie que l'appareil a été fabriqué et vérifié aux États-Unis selon les normes acceptées au Canada. On trouve souvent aussi le logo CSA qui indique que certaines pièces de l'avertisseur ont été fabriquées selon les normes de CSA International.

### **COMMENT SAVOIR SI NOTRE AVERTISSEUR DE FUMÉE FONCTIONNE BIEN ?**

Une fois par mois, il faut vérifier la source d'alimentation de l'avertisseur en appuyant quelques secondes sur le bouton d'essai. Le signal doit se faire entendre immédiatement. Une fois par année ou lorsque toute la famille s'est absentée plus de sept jours de la maison, il faut vérifier la capacité à détecter la fumée en éteignant une chandelle ou en utilisant un bâton d'encens. Si l'avertisseur est relié à un central, il faut vérifier auprès de la compagnie si le signal a été transmis.

### **QUAND DOIT-ON CHANGER LA PILE DES AVERTISSEURS DE FUMÉE ?**

Remplacez la pile lorsque l'avertisseur émet des signaux sonores intermittents. Ces signaux indiquent que la pile est trop faible. Profitez du changement d'heure, à l'automne et au printemps, pour remplacer la pile. N'installez jamais de pile rechargeable. N'oubliez pas, plusieurs modèles d'avertisseur de fumée électrique ont une pile de secours.

### **QUE FAIRE QUAND L'AVERTISSEUR DE FUMÉE SE DÉCLENCHE TROP SOUVENT ?**

Il est possible que l'avertisseur soit installé trop près de la cuisine ou de la salle de bain, par exemple. Aérez la pièce et installez l'avertisseur un peu plus loin. Ne jamais retirer la pile.

L'avertisseur pourrait également avoir atteint sa durée de vie utile recommandée par le fabricant. Si tel est le cas, il faut le remplacer.

### **PEUT-ON NETTOYER LES AVERTISSEURS DE FUMÉE SANS RISQUE ?**

À l'aide de l'adaptateur muni de poils, passez légèrement l'aspirateur à l'extérieur et à l'intérieur du boîtier de l'avertisseur à pile, au moins une fois par année. Sur demande, la plupart des compagnies qui offrent un service d'avertisseurs reliés à un central font l'entretien et la vérification annuelle.

### **QUAND DOIT-ON REMPLACER UN AVERTISSEUR DE FUMÉE ?**

La durée de vie utile d'un avertisseur de fumée à pile ou électrique varie entre 5 et 10 ans. La durée de vie de votre avertisseur est inscrite sur le boîtier. Ne jamais dépasser la durée suggérée.

S'il est endommagé, poussiéreux ou n'émet pas de signal lors de vos vérifications, remplacez-le.

## **À NE JAMAIS FAIRE**

- Ne jamais le peindre.
- Ne jamais ouvrir le boîtier des avertisseurs électriques.
- Ne jamais souffler de l'air sur l'avertisseur de fumée.
- Ne jamais retirer la pile.
- Ne jamais remettre à demain le remplacement d'une pile ou de l'avertisseur de fumée lui-même.
- Ne jamais dépasser la durée de vie suggérée par le fabricant.

## **EST-CE PRÉFÉRABLE D'AVOIR DES AVERTISSEURS RELIÉS À UN CENTRAL DE SURVEILLANCE ?**

Grâce aux avertisseurs reliés à un central, le service de Sécurité incendie est en mesure d'intervenir plus rapidement, particulièrement si l'incendie se déclare en votre absence.

## **QUE DOIS-JE FAIRE POUR ÉVITER DES DÉPLACEMENTS INUTILES DES POMPIERS LORSQUE MES AVERTISSEURS DE FUMÉE SONT RELIÉS À UN CENTRAL ?**

Les déplacements inutiles des pompiers sont généralement liés à l'impossibilité d'aviser votre central lorsqu'il s'agit d'une alarme incendie non fondée, et ce, parce que votre système d'alarme utilise la ligne téléphonique pour la transmission de celle-ci. Par la suite, lorsque le central tente de vous appeler pour confirmer l'urgence, la ligne étant toujours engagée, il communique avec le 911.

Pour palier à cette situation, il est recommandé d'installer une deuxième ligne téléphonique pour relier le système d'alarme au central. De plus, pour éviter d'oublier en urgence le code de sécurité, nous vous recommandons de l'inscrire à un endroit sécuritaire et rapide d'accès.